



10
SUR
10

1^{ER} FESTIVAL INTERNATIONAL
DE THÉÂTRE FRANCOPHONE
POUR JEUNES

30 OCTOBRE - 3 NOVEMBRE 2019

TUNIS
TUNISIE

RÈGLEMENT

1er Festival International de théâtre francophone pour jeunes à Tunis

Article 1 - Informations générales

Le 1er Festival International de théâtre francophone pour jeunesse déroule du 30 octobre au 3 novembre à Tunis (Tunisie). Le Festival accueille 15 - 17 troupes.

Article 2 - Objectifs du Festival

Le Festival International de théâtre francophone pour jeunesse a été créé pour promouvoir l'apprentissage de la langue française via le théâtre, rassembler les jeunes et leur offrir la chance de s'exprimer, de dire leurs mots aux maux qui les hantent, de célébrer leur courage et leur créativité et de fêter ensemble le théâtre, l'art et la vie. Il tient à présenter au public des pièces de théâtre *10 SUR 10*, pièces francophones à jouer et à lire en langue française.

Article 3 - Participants

Le Festival est ouvert à toutes les troupes d'élèves apprenant le français **du monde entier**. L'âge des participants - entre 10 et 20 ans. La troupe peut compter maximum 10 acteurs.

Article 4 - Pièces 10 SUR 10

Le Festival n'accepte que des textes d'auteurs dramatiques francophones contemporains de la collection *10 SUR 10*, pièces francophones à jouer et à lire.

Les troupes peuvent commander ces pièces de théâtre:

- auprès des organisateurs : ambassadeur10sur10.maghreb@gmail.com (Maghreb)
10sur10.drameducation@gmail.com (le monde)
- directement sur le site <https://www.10sur10.com.pl/catalogue/>

Les extraits des pièces sont disponibles sur le site <https://www.10sur10.com.pl/extraits/>

Article 5 - Spectacles

Les pièces de théâtre doivent être entièrement jouées en langue française. Toute réécriture du texte est interdite. La durée du spectacle ne peut être inférieure à 20 min et supérieure à 30 min.

Les Organisateurs garantissent à chaque troupe:

- une salle de théâtre;
- l'assistance de techniciens et bénévoles;
- 5-10 min de répétition technique;
- Les représentations se déroulent les unes après les autres;
- L'installation et le rangement du décor se fait pendant les pauses entre les spectacles;
- la présence des auteurs des pièces 10 SUR 10 durant le festival.

Tout changement dans l'installation ne peut se faire sans l'autorisation et l'aide des techniciens, le montage des pièces ne peut être effectué qu'en présence des responsables des troupes.

Les participants sont tenus de respecter le bon déroulement des spectacles et des activités. Le silence est de rigueur, la nourriture est interdite, les téléphones portables doivent être éteints. Il convient d'arriver à l'heure aux spectacles. La participation à tous les spectacles et les événements est obligatoire. Les horaires et les ordres de passage prévus par les organisateurs ne sont pas modifiables et doivent être respectés.

Article 5 - Responsabilité

Chaque troupe est accompagnée par un professeur, responsable de son groupe tout au long du Festival. Son rôle consiste à garantir la communication entre les organisateurs et les membres de sa troupe, à veiller à ce que les jeunes respectent le présent Règlement et le programme du Festival, et à ce qu'ils ne nuisent pas à l'ambiance de la manifestation. Il est impératif de ne pas quitter Tunis pendant toute la durée du Festival. Chaque accompagnateur est responsable de la santé et de l'hygiène de chaque membre de sa troupe.

Ce règlement doit être signé par un professeur responsable de la troupe.

Article 6 - Arrivée et départ

Les troupes doivent se présenter à Tunis **mercredi le 30 octobre 2019** (à partir de 14h00 et avant 18h00) et partir **dimanche le 3 novembre 2019** après le petit déjeuner. Le voyage aller/retour est à la charge des troupes.

Si une troupe souhaite arriver un jour plus tôt et/ou rester un jour de plus, les frais d'hébergement et de nourriture sont à sa charge.

Article 7 - Accueil

Seules les troupes hors de Tunisie sont accueillies (gare, aéroport etc.) par des bénévoles du festival. Le transfert entre l'aéroport/ la gare et le lieu de logement est à la charge des organisateurs.

Dans le cas des retards, changements d'itinéraires etc. l'accompagnateur responsable doit prévenir le responsable des bénévoles au plus vite possible.

Dans le cas où la troupe arrive plus tôt que jeudi le 30 octobre 2019, la troupe ne pourra pas être accueillie par des bénévoles.

Article 8 - Hébergement et repas

Le Festival prend en charge 10 acteurs et 2 accompagnateurs par troupe. Les organisateurs garantissent aux participants l'hébergement des nuits du mercredi 30 octobre au dimanche 3 novembre 2019, ainsi que le dîner du mercredi 30 octobre, le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner du 31 octobre au 2 novembre et le petit-déjeuner du 3 novembre 2019.

Tous les participants du Festival sont hébergés ensemble au centre ville et prennent tous les repas en commun aux endroits indiqués par les organisateurs.

Les participants peuvent être hébergés dans divers établissements hôteliers de la ville, en fonction de leur capacité d'accueil. Il est possible, selon la capacité d'accueil de l'hôtel, que les membres de la troupe soit logés dans des chambres différentes.

La détention et/ou l'usage de tout produit illicite entraînent l'exclusion immédiate du Festival.

Les accompagnateurs sont logés dans le même hôtel que leur troupe. Les accompagnateurs de différentes troupes peuvent être logés ensemble.

Tout accompagnateur supplémentaire vient à ses propres frais et ne pourra être hébergé gratuitement dans la même chambre que d'autres participants.

Article 9 - Rencontres avec des professionnels du théâtre francophone

Le Festival propose aux troupes des activités tout au long des festivités.

- présence d'auteurs dramatiques francophones;

- ateliers de théâtre;
- cérémonies d'ouverture et de clôture;
- visites culturelles.

Les activités se tiendront sous la responsabilité des organisateurs, accompagnateurs et bénévoles travaillant autour du Festival. La participation à toutes les activités proposées est obligatoire.

Article 10 - Inscriptions

Les inscriptions au festival sont ouvertes en **mai 2019**.

1ère étape:

Les inscriptions sont toutes acceptées dès réception des éléments demandés.

- Le formulaire d'inscription à compléter directement sur le site internet.
- Confirmation du règlement des frais d'inscription - 50 dinars **par troupe**

La date limite : **1er août 2019**

2ème étape:

• Un mail à l'adresse ambassadeur10sur10.maghreb@gmail.com avec pour objet « Candidature au 1er FITFJ » avec les pièces jointes suivantes :

1. 5 photos du spectacle
2. Lien avec l'extrait du spectacle (vidéo de 2-3 minutes, à envoyer via <https://wetransfer.com/>, avec pour titre le nom de la troupe et le pays)
3. Règlement signé par l'accompagnateur responsable

Attention ! Les inscriptions sont toutes acceptées dès réception du dossier entièrement complété et envoyé dans un seul mail.

La date limite : **30 août 2019**

3ème étape :

Les troupes dont la candidature est retenue ou non par les organisateurs en seront avisés au plus tard **15 septembre 2019**.

Les organisateurs sont à votre entière disposition pour toute aide.

Une fois sélectionnée, la troupe doit :

- Régler les frais de participation

Une participation de 100 dinars **par participant** (acteurs et accompagnateur) est demandée après la sélection de la troupe. **La troupe ne peut pas dépasser 10 participants.**

• Envoyer un seul mail avec :

• La liste définitive des participants

La liste des participants est disponible sur la page internet du Festival 10 SUR 10 de Tunis

• Un message de confirmation de paiement

Après le versement des coûts de participation, un message de confirmation de paiement (avec pour objet: 1er Festival 10 SUR 10 à Tunis 2019, le nom de la troupe et de la ville) doit être envoyé aux organisateurs: ambassadeur10sur10.maghreb@gmail.com

Aucun remboursement des frais d'inscription et de participation ne sera effectué en cas d'annulation de la part de la troupe ou d'un participant.

Article 11 - Coordonnées bancaires

Les frais de participation doivent être versés sur le compte bancaire ci-dessous (en indiquant comme titre: Festival 10 SUR 10 à Tunis 2019, nom de la troupe et de la ville):

Article 12 - Contact

S.A.N.A.D., pour apprendre le français

1er Festival International de Théâtre Francophone pour Jeunes

Numéro de téléphone : 00216 2804991

Numéro du compte bancaire : 17206000000269982994

ambassadeur10sur10.maghreb@gmail.com

Lu et approuvé,



Nom prénom :

/ signature du professeur responsable /